



ÉDITO

Après le vote du budget en avril, les prochains mois vont être **rythmés par de nombreuses manifestations**. L'anniversaire du jumelage, fin mai, pour célébrer l'anniversaire des 40 ans avec Benna, suivi des 70 ans de l'USL en juin, la fête du village le 8 juillet avec son feu d'artifice aux couleurs italiennes et celle des classes fin août. Autant de moments forts pour notre commune.

De nombreuses autres manifestations, dont vous trouverez les dates dans l'agenda, animeront le village durant la fin du printemps et tout l'été. **Une dynamique forte autour de nos associations est enclenchée**. Pour réussir ces événements, votre présence est primordiale. Nous en profitons pour remercier les acteurs de la Saint Patrick : Les Tongs Vertes, Musicor et le CJL.

En ce qui concerne les travaux sur notre commune, **la Salle d'Animation Rurale a bénéficié d'un renouveau bien mérité**. Les murs, l'éclairage et l'électroménager ont été changés. Quelques modifications à venir, comme la construction des WC extérieurs pour les footballeurs, permettront à terme un meilleur usage de cette salle. De plus, une bonne nouvelle : l'attribution d'une subvention de la région d'un montant de 50 000 € qui, s'ajoutant à celle du département de 30 000 €, permettra d'achever d'ici 2024, les travaux de rénovation thermique et énergétique de l'école maternelle.

Enfin, il nous semble important d'évoquer les premiers signes de difficultés rencontrées par certains de nos concitoyens. Nous devons tous avoir conscience que l'inflation que nous subissons peut avoir des effets terribles sur les plus fragiles d'entre nous. **Restons attentifs et bienveillants les uns envers les autres**.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous donnons rendez-vous à l'automne pour un nouveau Petit Lentignois.

Le Maire et le Conseil Municipal

DES FESTIVITÉS SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ

Le mois de mai est terminé et nous avons fêté avec bonheur le **40ème anniversaire de notre jumelage avec Benna** en présence d'une délégation de nos amis italiens, ainsi que l'inauguration de l'exposition souvenir à la maison des associations, place de la mairie. Puis, nous avons passé un week-end de festivités à Samoëns, village à mi-parcours de nos deux communes. Nous avons partagé de beaux moments d'amitié.

Notez que l'été s'annonce festif également. **8 juillet : fête du village** avec animations, marché, soirée festive et musicale, feu d'artifice aux couleurs italiennes.

3 septembre : marche du jumelage, aux saveurs italiennes.

Venez nombreux !!!!



Le Bureau du CJL



Médiathèque
de Lentigny

UN PETIT JEU SUR L'ITALIE, ÇA VOUS DIT ?

2023, année Italienne pour notre commune. À cette occasion, **l'équipe de la bib' vous propose 3 quiz** (2 pour les enfants et 1 pour les adultes) pour réviser un peu vos connaissances concernant ce pays.

À vous de jouer ! Les quiz sont disponibles à la Médiathèque ; vous devrez les y **rapporter au plus tard le 5 juillet pour participer**.

Parmi ceux qui auront « tout juste », un tirage au sort aura lieu pour remporter 3 petites récompenses dans chaque catégorie.

Proclamation des résultats à la bib' bien sûr, autour du p'tit café du samedi, **le 8 juillet**.



AGENDA

- 26 juin - à partir de 10h - Salle des Fêtes : Marathon Un Temps pour Soi (p. 3)
- 28 juin - 15h30 - jardins lentignois : Balade Contée (p. 2)
- 30 juin - 18h - Salle des Fêtes Concert de fin d'année MUSICOR (p. 8)
- 8 juillet : Fête du Village organisée par Comité de Jumelage de Lentigny et la Commune
- du 14 au 20 août : Fermeture estivale de la Mairie, de l'Agence Postale, et de la Médiathèque
- 26 août - bourg de Lentigny : défilé des classes en 3 (p. 3)
- 17 juin - à partir de 16h30 - Salle des Fêtes et Salle des Sports : 70 ans de l'USL (p. 2)
- 23 juin 19h & 24 juin 10h - Salle des Fêtes : réunions publiques propositions de modifications de la circulation (p.6 et 7)

RENCONTRE AVEC CHRISTIAN CHAVASSIEUX

Le jeudi 20 avril, nous avons eu le plaisir d'**accueillir à la médiathèque, Christian CHAVASSIEUX écrivain Roannais**, pour la sortie de son dernier roman "*Mon très cher cueilleur de roses*" paru aux éditions Phoëbus (image ci-contre).

Interviewé par son ami Olivier PAIRE, il nous a dévoilé un peu de l'histoire de Saskia, une écrivaine à la recherche d'inspiration qui se réfugie à Malvoisie, vieille maison bourguignonne avec son jardin, son potager, ses rosiers, ses portes qui grincent, et Antoine, un vieux jardinier un peu étrange qui veille sur le domaine. Au début, il la dérange. Puis il va lui devenir "nécessaire" et c'est du récit de sa vie que naîtra son roman.

Un roman de l'intime, qui interroge entre autre sur la possibilité du pardon et dégage grâce à l'habituelle recherche "frénétique" du mot juste de l'auteur dans ses descriptions, beaucoup de douceur. Mais un roman qui "n'allait pas de soi", et Christian CHAVASSIEUX **nous a avoué l'avoir réécrit 4 fois** mécontent tour à tour de ses personnages, du déroulé de l'intrigue, de longueurs, etc. Bref, très modestement, il a accepté de partager avec nous les angoisses et difficultés de la création artistique.

Un très bon moment, prolongé autour de l'habituel p'tit pot de l'amitié.

Ce roman, et d'autres, de l'auteur, sont disponibles à la bib'.

L'équipe de la Médiathèque

BALADE CONTÉE

Dans le cadre de la Semaine du Livre Jeunesse en Roannais, **une balade contée est organisée dans les jardins du bourg**, le mercredi 28 juin. Le thème cette année sera : la liberté ! Départ 15h30 de la Mairie ; durée 1h30 maximum.

Inscriptions conseillées en Mairie, au 07 44 63 13 60 ou à l'accueil.



Source photo : Médiathèque de Lentigny

JOYEUX ANNIVERSAIRE À L'USL !

En cette fin de saison, les clubs de Lentigny, St Jean St Maurice et Villemontais ont signé une convention territoriale de club baptisée L'Ouest Roannais Basket. Cette entente (CTC) va nous permettre de **résoudre la problématique des effectifs dans un premier temps**. Le futur de nos équipes séniors et en particulier celui des jeunes passe par cette entente.

L'OR basket ne se veut pas un club élitiste, chaque joueur y trouvera sa place quel que soit son niveau. Nous sommes à la recherche d'entraîneurs et coachs pour nos équipes, alors n'hésitez pas à nous contacter par le mail du club :

uslentigny@gmail.com

Le 17 Juin, **l'USL soufflera ses 70 bougies**. Nous avons passé beaucoup de temps sur l'organisation de cette fête, envoyé beaucoup de mails, de SMS, passé des articles dans les journaux, rendu visites aux plus anciens pour obtenir des photos, des anecdotes, des coordonnées de licenciés.

Pour certains il a été impossible de les retrouver, d'autres n'ont pas souhaité donner suite à nos sollicitations. Nous avons beau être tous anciens au club il y a des personnes que nous ne connaissons pas. **Une belle solidarité s'est mise en place** et nous avons récupéré plus de 200 adresses. En tout plus de 400 invitations ont été envoyées avec à chaque fois un petit mot demandant de faire suivre aux personnes que nous aurions pu oublier. Nous avons fait le maximum pour que la fête soit belle.

Alors joyeux anniversaire à l'USL.

Le Bureau de l'USL

UNE PAGE SE TOURNE POUR LES GAIS LURONS

Après une bonne dizaine d'années d'existence, notre association s'arrête.

Je souhaitais **remercier tous les amis** qui ont participé pendant ces années au bon déroulement de nos activités diverses, et qui nous laissent de bons souvenirs.

Luigi Cannella, pour les Gais Lurons

LES SOIRÉES JEUX CONTINUENT

Les prochaines soirées jeux de société modernes de la section "Lentigny Joue" auront lieu **à la salle des fêtes, à 20h, les mardis** suivants : 13 juin / 27 juin / 18 juillet / 1er août / 15 août / 29 août.

Si vous avez envie de passer des moments conviviaux, de vous amuser, de découvrir de nouveaux jeux... Venez nombreux !

La Section Jeux de société "Lentigny Joue" du GAL

CLASSES EN 3, ÇA SE PRÉCISE

En mars le bureau a été élu. Romaric PAIRE président, Thomas DE COCKBORNE secrétaire, Jordan VAZ trésorier, et Patricia FERRIER membre du bureau.

Des actions ont été menées, dont la traditionnelle vente de brioche qui a été un succès. À ce jour, **ils sont une soixantaine de classards** ; malheureusement les plus anciens manquent. Les inscriptions sont toujours ouvertes !

Les 2 prochaines réunions sont le mardi 13 juin (CHANGEMENT DE DATE) et le 4 juillet réunion générale suivie d'un verre de l'amitié.

Les classes vous donnent rendez-vous **samedi 26 août pour un superbe défilé à partir de 16h**, suivi d'un vin d'honneur offert aux habitants de la commune. Venez nombreux pour partager avec eux ce moment festif et convivial !

Contact : 06 74 08 24 80 - thomas.coq@gmail.com / amibaresille@gmail.com

La Section Classes du GAL



Source photo : Classes en 3

UN TEMPS POUR SOI

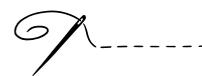
Notre journée de l'amitié inter-clubs de samedi 22 Avril s'est très bien passée.

Les retrouvailles ou nouvelles connaissances ont été joyeuses et très créatives. **Nous étions 50 à découvrir le "boro japonais"**, technique simple qui ne prend pas la tête et permet de discuter tout en tirant l'aiguille sans se tromper.

Le temps est passé très vite, nous n'avons même pas eu le temps de voir le "kawandi", technique d'Inde. Ce sera pour une autre fois... peut-être pour notre **marathon du lundi 26 Juin, à partir de 10h**. Ouvert, nous vous le rappelons, à tout le monde. C'est un peu comme une porte ouverte, toute personne est la bienvenue.

Renseignements : Nicole Becouze 06 82 09 96 04

L'Atelier un Temps pour Soi



SATISFACTION !

C'est avec un immense plaisir que tous les acteurs de La trappe à souffler, petits et grands, se sont produits devant **un public venu nombreux aux 4 représentations** proposées fin mars / début avril.



© Sébastien Planchet Photographie

Pour finir, les adultes ont ravi le public avec la pièce comique de Jérôme Dubois "Dépêche-toi bibiche, on va rater l'avion !", qui a déclenché de nombreux éclats de rire.



© Sébastien Planchet Photographie

Eléna a su brillamment mener sa troupe à travers d'abord une pièce jouée par les plus jeunes "Le cahier magique", puis avec une reprise et adaptation du célèbre sketch des Inconnus "Télémaquilles", joué par les ados.



© Sébastien Planchet Photographie



© Sébastien Planchet Photographie

Source photo : S. Planchet Photographie

Nous remercions encore une fois toutes les personnes qui contribuent à ce que les représentations de théâtre soient un succès ! À l'année prochaine !

N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes tentés par l'aventure !
Contact : 06 76 98 91 36

Célia, pour la Trappe à Souffler



Même si les pluies sont revenues en mai, n'oublions pas les restrictions auxquelles nous avons dû nous soumettre au mois d'avril, liées au manque de précipitations l'automne et l'hiver derniers. Nous nous étions habitués à utiliser l'eau potable presque sans limite ; **nous devons maintenant réfléchir à un usage plus sobre.**

En commission municipale, nous avons élaboré pour cette année et les années à venir, un programme raisonné de fleurissement du village, avec **des plantes moins gourmandes en eau, essentiellement des vivaces**, moins de jardinières remplacées par des plantations en pleine terre. Les restrictions d'eau du mois d'avril nous ont amenés à repousser ces plantations à l'automne, ne voulant pas prendre le risque d'avoir planté sans avoir le droit d'arroser. Ne soyez donc pas étonnés de ne pas voir le fleurissement habituel.

Par ailleurs, nous avons sollicité la Roannaise de l'eau afin de réétudier la possibilité d'**utiliser l'eau sortie de la station de filtration des eaux usées** afin d'arroser le terrain de foot (qui consomme actuellement de grandes quantités d'eau potable). La législation à ce niveau est en train d'évoluer : notre situation leur paraît intéressante et justifie une étude. Nous vous tiendrons au courant de ses conclusions.

N'oublions pas que les périodes de sécheresse peuvent résulter d'un manque de pluie, mais aussi d'une utilisation trop intensive ou inadaptée de l'eau disponible. **Continuez donc d'agir de façon responsable vous aussi à la maison**, avec des gestes simples comme privilégier les douches plutôt que les bains, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l'eau de pluie, etc.

TAILLE DES HAIES

C'est la pleine saison de nidification chez les oiseaux, et beaucoup d'espèces s'installent dans les haies et les arbustes. Afin de ne pas déranger les couvées, la Ligue de Protection des Oiseaux recommande d'arrêter de couper et d'élaguer les haies dès le début du printemps, et d'**attendre l'envol des derniers oisillons soit au plus tard fin août** pour reprendre leur entretien.

Les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire **en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre**. De manière générale, laissez autant que possible la végétation se développer naturellement, sans taille ni élagage et veillez à garder le bois mort sur pied et au sol.

Par ailleurs, si vous décidez de tondre, vous pouvez **épargner quelques zones** afin de laisser aux amphibiens, insectes ou encore petits mammifères un habitat propice à leur développement. Ils entrent en outre dans le régime alimentaire de nombreux oiseaux prédateurs. Les oiseaux et la faune des jardins vous remercient !



ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES, PAS LE MOUSTIQUE !

Le moustique tigre est maintenant présent dans la Loire. Ce petit moustique, 5 mm, rayé noir et blanc doit être éliminé, car **il peut transmettre entre humains des maladies tropicales**. Il réapparaît chaque printemps et nous accompagne jusqu'à l'automne.

3 recommandations simples et essentielles pour s'en protéger :

CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE



RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol



ENTRETIENEZ VOS PISCINES

GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

HORAIRES DE TONTE

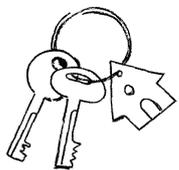
L'été et les beaux jours approchant, la tentation d'entreprendre des travaux chez soi est grande. Or, les travaux de jardinage bruyants ont toutes les chances de ne pas faire plaisir à votre voisinage car cela génère des nuisances sonores non négligeables.

Il est autorisé de tondre sa pelouse :

- les jours ouvrables **de 8h30 à 12h, et de 14h30 à 19h30**,
- les samedis **de 9h à 12h et de 15h à 19h**,
- les dimanches et les jours fériés **uniquement entre 10h et 12h**.

La loi est là pour régler les choses et que nul n'en fasse qu'à sa tête, sans tenir compte de la quiétude de son voisinage. Rappelons que **la règle est la même pour les travaux** et autres bruits répétés qui pourraient occasionner une gêne pour les autres.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES



Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ? D'une résidence secondaire ? D'un bien locatif ? Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via "Gérer mes biens immobiliers" sur impots.gouv.fr . Déclaration à faire **avant le 30 juin 2023**.

DÉCLARATION DES ARMES À FEU

Vous détenez au moins une arme (y compris héritée ou trouvée) ? Vous avez **jusqu'au 31 décembre 2023 pour créer votre compte SIA** (Système d'Information sur les Armes).

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service armes de la Préfecture au **04 77 48 48 48** (joignable le mardi matin et le jeudi après-midi).

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Vous partez cet été ? Avez-vous pensé à **sécuriser votre domicile grâce à l'Opération Tranquillité Vacances** ?

Inscription possible en commissariat, en gendarmerie ou en ligne en tapant OTV dans votre moteur de recherche Internet.

UNE BOÎTE À LIVRES PAR ET POUR LES ENFANTS

Mais non, vous ne rêvez pas ! Il y a bien à l'entrée de l'école un vieux frigo customisé lors de la journée citoyenne par le Conseil Municipal des Enfants, aidé par quelques adultes. **C'était leur choix : recycler un objet abandonné, lui donner une nouvelle vie**, en en faisant une boîte à livres.

Selon le choix des jeunes conseillers municipaux, cette boîte est **réservée aux livres enfants et jeunesse**. Merci de ne pas y déposer de romans ou documentaires adultes ; par contre vous pouvez en profiter pour vider un peu les placards de vos enfants (livres en bon état).

Le principe est simple : vous pouvez prendre, lire, redéposer... ou garder, et en échange déposer un autre titre.

Cette boîte est **accessible gratuitement**. Merci d'en prendre soin. Bonne lecture !



FERMETURES ESTIVALES

Le Secrétariat de Mairie, l'Agence Postale et la Médiathèque seront **fermées du 14 au 20 août inclus**.

NB : L'Agence Postale et le Secrétariat de Mairie seront également fermés tous les samedis du 15 juillet au 19 août inclus (**marché et médiathèque ouverts**).



E-BOO : LA SOLUTION CONNECTÉE D'ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE

L'agglomération roannaise va bénéficier d'une couverture accrue en matière de prise en charge des soins d'urgence. Pour cela, la société ligérienne H.I.S. va installer **un boîtier permettant de faciliter la pose d'un hélicoptère** sur les stades de Saint-Martin-d'Estréaux, Ambierle, Renaison, Lentigny et Montagny.

Ce boîtier, relié au SAMU 42 via une application web, permet de déclencher l'éclairage du stade et de vérifier les conditions d'atterrissage grâce à sa station météorologique.

Cette solution permet d'éliminer les interventions supérieures à 30 minutes, de mettre au même niveau les zones rurales et urbaines de jour comme de nuit. Elle permet également **un gain de temps souvent décisif pour les soins d'urgence**.

Cette installation sera mise en service début septembre 2023. La Municipalité est heureuse de proposer ce service supplémentaire.



PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DE LA CIRCULATION

Depuis un an et demi nous avons mis en place une commission sécurité composée d'élus et de citoyens du village volontaires, afin de répondre à une des préoccupations principales de nos concitoyens, la sécurité routière.

En lien avec les résultats compilés par le radar pédagogique, sur les différentes voies identifiées comme dangereuses, il a été émis deux projets. L'un concerne **la Rue de la Bruyère**, dite ancienne route de Saint-Jean-Saint-Maurice. L'autre concerne **la circulation autour de l'école**.

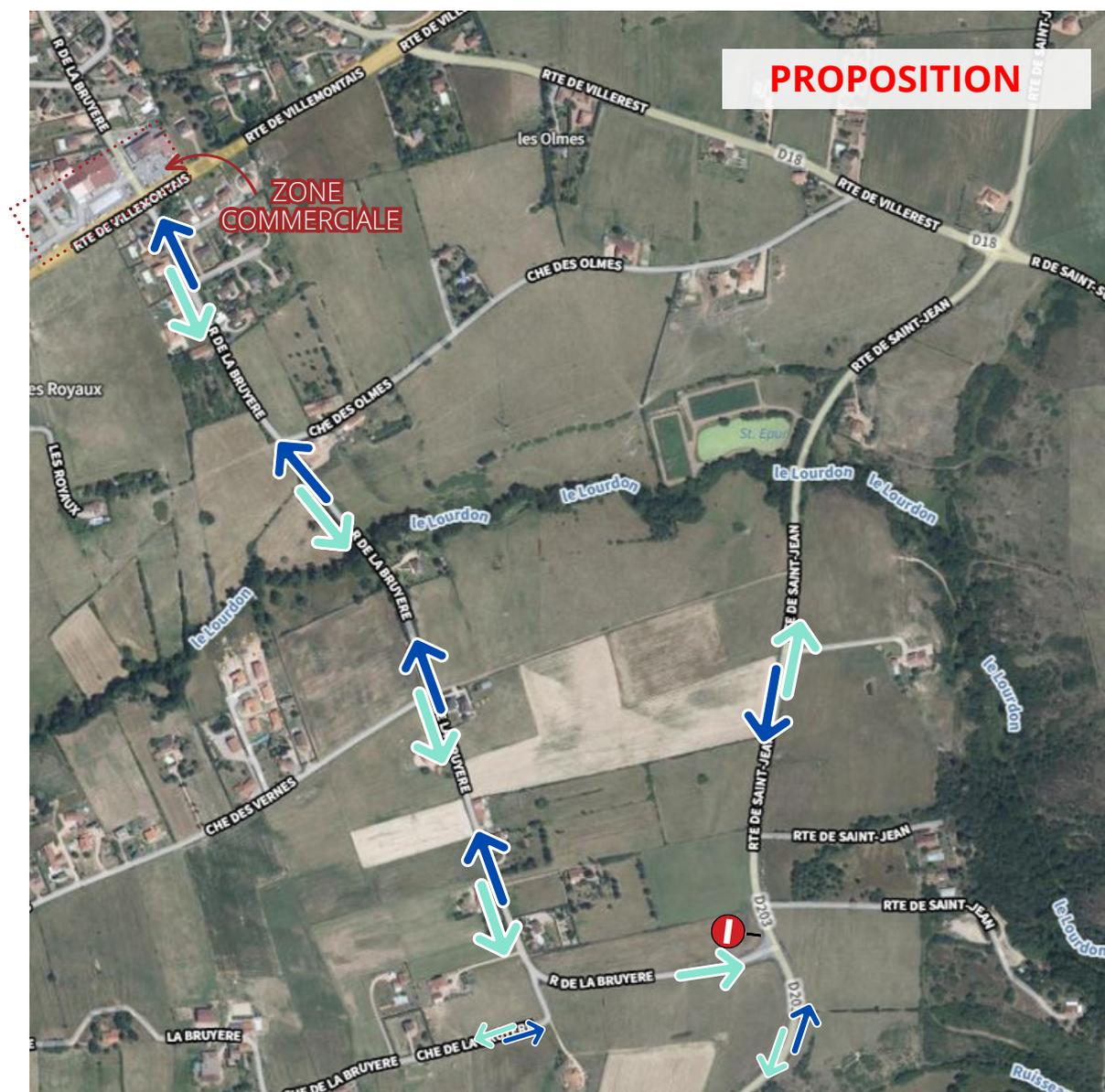
RUE DE LA BRUYÈRE :

Un flux très important de véhicules transite par cette voirie et un pourcentage assez important de ceux-ci ne respecte pas les limitations de vitesse.

La proposition faite par la commission de sécurité est d'**interdire l'accès à la Rue de la Bruyère en venant de la route actuelle de Saint-Jean sur les 200 premiers mètres**. La circulation ne pourrait se faire que dans le sens "du bourg de Lentigny, en direction Saint-Jean Saint-Maurice". Le reste de la Rue de la Bruyère resterait en double sens avec les limites de vitesse actuelle.



Afin de débattre de ce projet et prendre l'avis d'un maximum de riverains et d'usagers, nous vous invitons à une **réunion publique le vendredi 23 juin 2023 à 19h à la Salle Des Fêtes de Lentigny**.



PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DE LA CIRCULATION

AUTOUR DE L'ÉCOLE :

Un flux important de véhicules, au moment de l'entrée et de la sortie de l'école, transite par la Rue des Cèdres jusqu'au carrefour de l'ancienne école communale. Ce carrefour offre une visibilité réduite et il s'avère dangereux.

La proposition faite par la commission est de mettre en sens unique la Rue des Cèdres depuis le carrefour de l'ancienne école jusqu'à la Rue Buissonnière qui passe devant l'école Simone Veil.

Le sens de circulation se ferait "de l'ancienne école communale, en direction de la Rue des Vernes". La double circulation serait maintenue entre la Rue Buissonnière et le carrefour de la Rue des Vernes. **L'accès à l'école se ferait exclusivement par la Rue des Cèdres.**

Dans la partie en sens unique de la Rue des Cèdres, il pourrait être matérialisé des places de stationnement sur la droite de la chaussée. De même, dans le rond-point le plus proche de l'école des places de stationnement pourraient être créées après suppression de ce même rond-point.

Afin de débattre de ce projet et prendre l'avis d'un maximum de riverains et d'usagers, nous vous invitons à une **réunion publique le samedi 24 juin 2023 à 10h à la Salle Des Fêtes de Lentigny.**



Suppression du rond point et création de places de stationnement



Création de places de stationnement à droite de la chaussée

FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les CP et CE1 ont chaussé les skis ! Du 13 au 17 mars ils sont partis **en classe transplantée aux Carroz d'Arraches**. Une semaine de découverte grâce à la participation du Sou des écoliers et de la municipalité. Des demandes de subventions ont également été déposées auprès du Conseil départemental et de l'association « Enfance et Montagne ».



Quant aux CM2, ils partiront du 12 au 16 juin **au Pradet pour une classe mer**. Au programme, découverte du littoral, sa faune, sa flore. Les MS et GS découvriront le musée des confluences et le parc de la tête d'or pour un travail sur les animaux.

Les enfants de MS et GS se retrouvent tous les lundis pour travailler les arts plastiques et leurs émotions. **Ils préparent une exposition** pour le congrès AGEEM qui aura lieu du 5 au 7 juillet au Scarabée à Roanne. De même, tous les vendredis, ils font « la chorale » ! Apprendre à gérer sa voix et chanter à l'unisson est un des objectifs.

Les GS-CP et les CE1 ont reçu leurs correspondants respectifs de Commelle Vernay. Création et coopération pour les plus jeunes et tournoi de badminton pour les CE1. Ils leur rendront visite en juin pour un tournoi de rugby en CE1.

Le comité de jumelage a reçu une œuvre collective intitulée « *Tisser des liens* » de la part des maternelles. Elle sera emmenée à Benna pour les **40 ans du jumelage**.



Source photos : École Primaire S. Veil

Les enfants ont également réalisé **une fresque pour leur école**. De même, les CE1 et CE2, avec l'aide des doigts de fée de Myriam Frobert AESH rattachée à l'école, ont créé la mascotte du jumelage : un bel « *Obérat* » (épervier)."

Inscriptions du 12 au 15 juin pour la rentrée scolaire 2023-2024 : **rendez-vous obligatoire auprès de la directrice 04 77 63 34 13.**

FÊTE DE L'EUROPE À L'ÉCOLE

Le 9 mai, Journée de l'Europe, les 140 enfants de l'école primaire, sagement alignés autour de leur camarades élus du conseil municipal des enfants ont participé à la première fête de l'Europe sur notre commune.

Autour de textes symboliques et d'une banderole créée par les enfants du conseil, en lien avec notre village italien jumelé de Benna, **la cérémonie a été interprétée dans les deux langues**.

Les enfants et les élus ont fait l'effort de parler la langue de Dante dans l'esprit de cette célébration de l'Europe. Enfin de jeunes Européens, membres de l'association AFS sont intervenus sur leurs origines, sur **l'espoir de paix, de fraternité** que représentent pour eux l'Europe.

La commune souhaite pérenniser cette manifestation dans les années futures autour de l'école, avec les professeurs, les enfants, l'association AFS, le jumelage et la commune de Benna et toutes les bonnes volontés.

Pour une première et malgré la pluie et quelques petits soucis techniques, **la fête fut réussie. Un immense merci aux enfants du conseil municipal** pour leur intelligence, leur sagesse et leur enthousiasme contagieux.



Source photo : Commune de Lentigny

FIN D'ANNÉE EN MUSIQUE

Retrouvez nous :

- le vendredi 30 juin pour notre **concert de fin d'année**, 18h à la Salle des Fêtes,
- le lundi 3 juillet pour les essais d'instruments, 18h/19h30 à l'école de musique,
- le samedi 8 juillet à l'occasion de la **fête de Lentigny** (animation par la chorale)
- le mercredi 6 septembre pour les inscriptions, 17h/19h à l'école de musique.

L'école de musique MUSICOR



POT DE DÉPART DE MME SOTTON

Après 32 ans passés à l'école de Lentigny, j'ai décidé en gardant une certaine nostalgie de prendre ma retraite.

Je convie donc tous mes anciens élèves qui le désirent à venir partager un **pot de départ le mardi 4 juillet à partir de 19 h à la Salle d'Animation Rurale** (attention, pas d'élève mineur).

Valérie Sotton

2023-2024, NOUS FOOTONS ESSOR !

Venez rejoindre votre club de foot, labellisé cette année. Fort de ses projets sportifs et éducatifs, le club est ouvert aux garçons et filles de 5 ans à 99 ans, catégorie U7 à U18 + les séniors (mixte jusqu'en U15).

Inscriptions et contacts auprès de :

- Jean-Marc ALLEGRE : 06 63 57 93 94
- Charles LABOURE : 06 13 84 22 01
- Stéphane MOUILLER : 06 78 96 37 42
- Adresse mail : 549940@laurafoot.org

Le Bureau de l'ESSOR

RENDEZ-VOUS VELO DE L'ÉTÉ

Le samedi 19 Août, **11ème édition du Trophée souvenir Monique LASSAIGNE**, organisé par ses fils Régis et Thierry, en collaboration avec le Club Omnisports Roannais. À 13h30 et 15h15 : course cycliste F.S.G.T., circuit habituel LENTIGNY-OUCHES.

À 17h, **6ème BIKE AND RUN** ouvert à tous les lentignois de 6 à 99 ans. 4 tours à effectuer dans le village. Un trophée, offert par la Municipalité, est mis en jeu chaque année. 5€ d'inscription. Renseignements au 06 50 14 22 52. Venez nombreux !

Régis Lassaigne - Section Bike and Run du G.A.L.

BIENVENUE À NATHALIE ET À MARC SUR LE MARCHÉ



Source photo : Commune de Lentigny

Quelques petits changements ont eu lieu dernièrement sur le **marché hebdomadaire de producteurs et artisans de Lentigny**. En effet, Virginie (la fromagère de Neulise) et Julien (le boulanger des Noës), ont décidé de laisser leurs places sur le marché, notamment pour des questions de distance.

Ainsi, **Marc remplace Virginie pour les fromages, et Nathalie remplace Julien pour le pain**. Damien (maraîcher) et Cécile (volailles, œufs, viande de porc et de bœuf) sont toujours là, fidèles au poste depuis le début ; ils sont rejoints par Mickaël (miel et produits de la ruche) une fois par mois.

Nous souhaitons la bienvenue à Marc et à Nathalie, et une bonne continuation à Virginie et à Julien !

Marché de producteurs et artisans : de 9h à 12h - tous les samedis - place de la Mairie

PÔLE DE SANTÉ LENTIGNOIS

Le cabinet infirmier et de kinésithérapie se trouvant rue des Orchidées s'est refait une beauté et a trouvé un nom : "le Pôle de Santé Lentignois". **Dédié à la santé et désormais au bien-être**, il accueille une nouvelle équipe :

Mickaël Junker, Sophrologue (06 30 86 08 28) - Jézabel Martinez, Naturopathe (07 68 39 84 94)
Macha Kaïdi, Ostéopathe (07 80 98 53 73) - Amélie Lafond, Kinésithérapeute

Sandra Delépine, kinésithérapeute est toujours là pour vous (périnatalité et périnée femme, gym globale abdos-dos à partir de 45-50 ans, gym douce Yoga). Vous pouvez la contacter au 06 52 17 30 50.

N'oublions pas les 4 infirmières qui pratiquent au cabinet ou à domicile : **Marie-Christine Chomette, Élodie Dumont, Karine Basset et Cindy Garnier** (soins courants, prises de sang, vaccins etc.) joignables au 04 86 06 34 70.

AIDE AUX RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Le 28 mars 2022, 38 ukrainiens (13 familles, 18 adultes, 20 enfants) sont arrivés en bus à Roanne. Ces 38 personnes sont depuis accompagnées par le Centre Communal d'Action Social de la ville de Roanne, qui gère également **le fonds de solidarité** auquel les communes (dont Lentigny) ont participé financièrement.

Ce fonds, qui a été créé il y a bientôt 1 an, et auquel Lentigny a participé **en versant la somme de 1817 euros (1 euro par habitant)** va bientôt être épuisé.

Le conflit en Ukraine étant malheureusement toujours d'actualité, il est nécessaire de **continuer à accompagner les familles ukrainiennes** dont nous avons la responsabilité dans le Roannais.

Afin de couvrir les différents frais liés à l'accueil de ces réfugiés jusqu'en 2024, il a été acté par Roannais Agglomération d'abonder ce fonds de solidarité à hauteur de 40 centimes d'euros par habitant cette année.

La Municipalité de Lentigny a tenu à **renouveler son soutien aux ukrainiens présents sur notre territoire**, et a donc versé à nouveau une participation, à hauteur cette année de 735 euros, au CCAS de Roanne.



Après le vote du Compte Administratif (CA) 2022 le 7 mars 2023, le Conseil municipal a adopté le 11 avril le Budget Primitif 2023 (BP 2023). Vous pouvez les consulter détaillés sur le site de la commune, ou sur demande au secrétariat de la mairie.



Le Budget primitif 2023 a été réalisé avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en n'ayant pas recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Département, de la Région ou de l'Etat, chaque fois que possible.

Il s'équilibre :

- pour la section de fonctionnement à 1 136 722 € avec les reports des résultats des années antérieures ;
- pour la section d'investissements à 561 373 €.

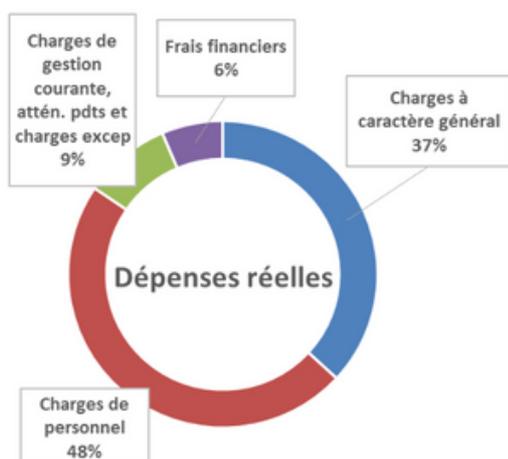
FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	CA 2022	BP 2023	Recettes de fonctionnement	CA 2022	BP 2023
Charges à caractère général	254 861	276 775	Atténuation de charges	2 736	1 800
Charges de personnel	347 960	357 520	Produits des services	39 690	39 010
Charges de gestion courante, attén. pdts et charges excep	66 042	68 530	Gestion courante et pdts excep.	34 456	10 345
Frais financiers	38 607	48 000	Impôts et taxes	579 855	628 573
			Dotations et compensations Etat	196 906	200 588
Total dépenses réelles	707 469	750 825	Total recettes réelles	853 644	880 316
Autofinancement brut	140 693	119 821	le solde des recettes réelles et dépenses réelles auquel on ajoute les amortissements constitue la CAF (Capacité d'Autofinancement) qui doit permettre a minima de rembourser le capital des emprunts		
Amortissements	13 465	14 670			
CAF totale	154 158	134 491			
remboursement capital emprunts	100 975	102 996			

➔ Dépenses réelles de fonctionnement 2023 : 409 €/habitant, en augmentation de 6,5 %

Elles sont constituées par :

- Les salaires du personnel communal (la moitié des dépenses) ;
- Les charges à caractère général : entretien et consommation des bâtiments communaux, entretien de la voirie et des espaces verts, achats de matières premières et de fournitures maintenances diverses, location du photocopieur, etc.), en augmentation de 8,5 % ;
- Les subventions versées aux associations ;
- les intérêts des emprunts (augmentation de 24 %, un emprunt important étant à taux variable).



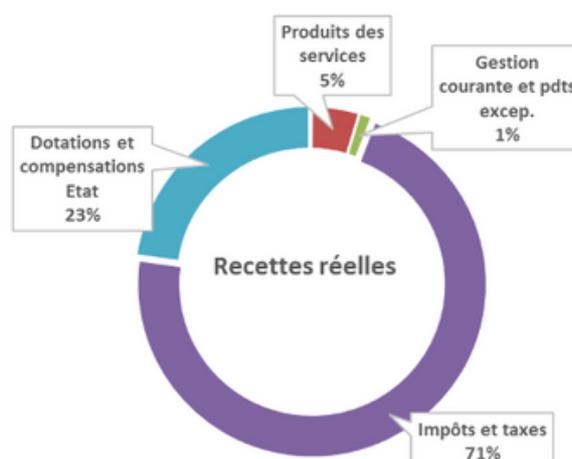
➔ Remboursement capital des emprunts : 56 €/habitant

L'encours de la dette au 1er janvier 2023 s'élève à 1 516 000 € (826 € par habitant, 2/3 de plus que la moyenne des communes de notre strate).

➔ Recettes de fonctionnement : 479 €/habitant

Elles sont constituées par :

- Les sommes encaissées au titre des services rendus à la population : garderie, locations de salles, concessions au cimetière, etc.
- Les impôts locaux : 316 €/habitant (cf. focus sur les impôts locaux page suivante) ;
- D'autres taxes et dotations de l'Etat ou de Roannais Agglomération, qui n'ont pas augmenté.



FOCUS SUR LES IMPÔTS LOCAUX

Modifiés par la réforme du financement des collectivités locales de 2019, entrée en vigueur au 1er janvier 2021, ils constituent plus de 2/3 des recettes.

La taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales qui était payée par tous les habitants (propriétaires et locataires) a été supprimée. Elle ne reste que pour les résidences secondaires.

Les communes perçoivent désormais uniquement une part des taxes foncières (payées seulement par les propriétaires) : **la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)**

Montant des taxes foncières communales = bases x taux d'imposition voté par la commune

Les bases (valeur locative cadastrale) sont revalorisées chaque année par l'Etat en fonction de l'inflation : 7,1% en 2023.

La commune subit l'inflation, comme tous les ménages. Tous les moyens sont mis en œuvre pour contenir les augmentations (adhésion à un groupement d'achat, économies énergétiques, etc).

Malgré cette maîtrise des charges, les recettes ne permettaient pas de dégager une CAF suffisante pour rembourser le capital des emprunts (endettement important de notre commune par rapport à des communes similaires) et apporter de l'autofinancement pour des investissements modestes nécessaires.

Le Conseil municipal a dû décider d'**augmenter le taux communal, qui n'avait pas bougé depuis de nombreuses années**, en passant :

- de **28,70 % à 29,40 % en 2023 pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties ;**
- de **30,64 % à 31,39 % en 2023 pour la Taxe foncière sur le non bâti ;**
- de **6,56 % à 6,72 % pour la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.**

INVESTISSEMENTS

En 2022, la commune a dépensé 107 896 € en opérations d'équipements.

Ces opérations ont été financées pour moitié par des subventions :

- Office Français de la Biodiversité (21 860 €) pour l'Atlas de la Biodiversité Communale ;
- Département (10 000 €) ;
- Fonds de concours de Roannais Agglomération (25 235 €).

Nos priorités pour 2023 :

- Continuer la rénovation énergétique des écoles, pour plus de confort et des économies d'énergie,
- Rénover la Salle d'Animation Rurale (SAR), avec en parallèle la création de WC indépendants pour le stade de foot,
- Refaire la rue des Vernes, avec des aménagements piétons.

Il est prévu un total de 209 507 € en opérations d'équipements.

Ces opérations bénéficieront de subventions de :

- Département (38 869 €) ;
- Fonds de concours de Roannais Agglo (38 280 €) ;

N.B. : La subvention de la Région n'était pas connue au moment du vote du budget (cf édito)

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT réalisées 2022

réfection restaurant scolaire (fenêtres, isolation), éclairage maternelle	27 454 €
Acquisition de matériel, dont défibrillateur	19 359 €
Atlas de biodiversité communal	17 725 €
Jeux ados	15 960 €
voierie (radar pédagogique, accessoires sécurité routière, poteaux incendie)	13 282 €
réfection cloche	5 873 €
Borne électricité SAR	4 673 €
réseau informatique mairie	1 943 €
adressage et piquets chemin galinettes	1 627 €
	107 896 €

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT prévues 2023

Ecole Toiture Bibliothèque	33 095 €
suite rénovation thermique groupe scolaire	47 000 €
voierie rue des vernes	40 015 €
aménagement SAR	25 000 €
création WC foot	25 000 €
serveur informatique	10 000 €
acquisition matériel	8 120 €
fin ABC	8 025 €
appenti escalier clocher	5 967 €
WC extérieurs salle des sports	2 630 €
travaux coupure nuit + maintenance Eclairage	2 335 €
jeux pour enfants	1 440 €
adressage	880 €
	209 507 €

À VOS APPAREILS PHOTO !

Le printemps est arrivé, l'été approche, et même si la météo est capricieuse cette année, **MVEB vous met une nouvelle fois au défi de prendre les plus beaux clichés de notre biodiversité.** Cette année, nous avons choisi le thème de l'eau pour mettre à l'honneur la faune et la flore aquatiques locales. Ils sont en première ligne du dérèglement climatique, qui nous montre déjà que nous pourrions à l'avenir manquer de cette ressource vitale. Pour cette raison, il nous a paru important de mettre en avant ces espèces, qu'elles soient rares ou communes.

Une fois de plus, nous sommes fiers de la participation de notre **jury de choix, tous photographes professionnels, Véronique Popinet**, photjournaliste reconnue, **Marc Bonnetin**, qui est aussi notre fromager du marché, et **Vincent Miquel**, naturaliste de la région qui a animé la sortie rapaces nocturnes l'an passé.



Vous souhaitez participer ? Envoyez votre candidature par mail (3 clichés maxi) avec vos coordonnées et le lieu de la prise de vue à **biodiversite.lentigny@gmail.com**.

Nous espérons que ce concours aura autant de succès que l'édition de l'année dernière. Notre objectif est, encore une fois, de présenter à toutes et à tous la diversité des richesses naturelles de notre commune, lors d'une exposition en Mairie tout le mois de Septembre.

La remise des prix aura lieu le **16 septembre pour la Fête des Abeilles et de la Biodiversité.** Dans ce cadre, la traditionnelle extraction du miel du rucher communal, animée par nos apiculteurs lentignois, aura lieu à l'école le 4 juillet.

En plus des stands habituels par les apiculteurs, le montage de nichoirs (et quelques surprises pour les grands et les petits), cet évènement marquera la fin du projet d'Atlas de Biodiversité Communale, avec la restitution publique des résultats des différents inventaires et actions menées pendant 18 mois par la LPO, FNE, et MVEB. Nous vous y attendons nombreux pour célébrer les trésors naturels de notre commune.

Enfin, à tous les passionnés de nature, amoureux des plantes et des bestioles, **n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous suivre ou nous rejoindre dans nos actions** (Gérard se fera un plaisir de vous répondre au 06 85 90 37 20).

Le groupe Mon Village Espace de Biodiversité

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. **La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France par cette infestation, et par la diffusion de ces pollens.**

Au-delà de ses impacts sur l'état de santé des populations, il faut également considérer ses impacts croissants sur les rendements agricoles et la biodiversité. Il est donc essentiel de lutter de façon coordonnée contre l'ambrosie en empêchant cette plante de conquérir de nouveaux espaces et limiter sa floraison.

Ceci est d'ailleurs **cadré par un arrêté préfectoral** qui rend obligatoire sa destruction.

Ambrosie à feuille d'armoise

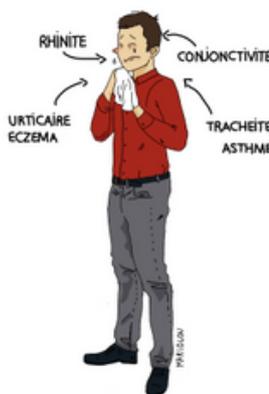


Feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambrosie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



CROIX ORTHODOXE

Aviez-vous remarqué sa disparition ? **Notre croix orthodoxe s'était absentée** pour se refaire une beauté. Quelle réussite ! Orchestrée par une entreprise locale dont le dirigeant a été formé chez les Compagnons du Devoir, elle nous est revenue le 18 avril dernier retapée, repeinte et installée au même endroit.

Cette croix est **un symbole de l'hospitalité et de la bienveillance de notre village**, offerte par un jeune étudiant roumain en 1995 en guise de remerciements pour l'avoir accueilli pendant quelques mois après la révolution roumaine qui se déroula fin 1989.

Mairie de Lentigny : ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et le samedi de 8h30 à 12h (fermeture hebdomadaire le mercredi). Contact : 04 77 63 13 60 et mairie@lentigny.fr

Conception : A. LEFRANC, Commission Communication et Numérique.

Directeur de la publication : C. POTET Adjoint à la Communication : R. SALHI **Contact : petitlentignois@gmail.com**

Imprimé sur papier écolabellisé qui assure une gestion forestière respectueuse de l'environnement

Flash info tiré à 850 exemplaires, **consultable en ligne sur www.lentigny.fr**